

BROCANTES DDS

REGLEMENT

L'événement n'est pas un marché, ni une braderie et sont donc interdits : les produits neufs, les fonds de magasins, la vente d'animaux, les produits vendus sur les marchés publics, les stands à caractère philosophique, religieux ou politique, la vente de nourriture ou des boissons alcoolisées ou non. Seulement les organisateurs se réservent le droit d'exploiter des stands de nourriture et boissons.

Les brocanteurs s'engagent à respecter l'horaire de la brocante à savoir :
PAS DEBALLER AVANT 10H ET PAS QUITTER SON STAND AVANT 17H

Les brocanteurs s'engagent à porter un bracelet de brocanteur pendant tout l'événement. Ils seront attribués en arrivant, 2 par stand, à partir du troisième ils seront vendus 5€ par bracelet.

Le déballage est exigé la veille entre 11:00 et 18:00. Couvrez votre stand lorsque vous partez. Le bâtiment est surveillé et mis sous alarme pour la nuit. Le jour de l'événement la salle est ouverte à partir de 9h.

Les heures de déballage seront fixées sur le bulletin d'inscription et doivent être respectées par tout le monde sans exception.

La personne responsable de la place de brocante doit être obligatoirement présente sur place et ne peut pas surlouer son stand.

Vos déchets, poubelles et cartons doivent impérativement être enlevés par vos soins lors du démontage.

**CE REGLEMENT POURRA ETRE MODIFIE A TOUT MOMENT PAR L'ORGANISATEUR.
L'ORGANISATEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS D'ACCIDENT, DE
VOL OU DE PERTE D'OBJETS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.**